

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction des services de transport

**Arrêté du 26 janvier 2009 portant nomination des membres de la formation
restreinte de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés**

NOR : DEVT0900623A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et du secrétaire d'Etat chargé des transports en date du 26 janvier 2009, sont nommés membres de la formation restreinte de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports publics guidés :

I. – AU TITRE DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION

M. Christian Bourget, ingénieur général des ponts et chaussées.

II. – AU TITRE DU COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

En qualité de représentant du ministre chargé des transports

Une personne membre de la sous-direction de la sécurité des transports ferroviaires et collectifs et de la régulation ferroviaire ;

Une personne membre du bureau interdépartemental des remontées mécaniques et des transports guidés d'Ile-de-France.

En qualité de représentant du ministre chargé de la sécurité civile

Titulaire : une personne membre de la direction de la défense et de la sécurité civiles ;

Suppléant : une personne membre d'un service départemental d'incendie et de secours.

III. – AU TITRE DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES
DES AUTORITÉS ORGANISATRICES DES TRANSPORTS

Titulaire : M. Réginald Babin ;

Premier suppléant : M. Richard Duranel ;

Deuxième suppléant : M. Noël Philippe.

IV. – AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES
DES EXPLOITANTS DE SYSTÈMES DE TRANSPORT PUBLIC GUIDÉS À VOCATION TOURISTIQUE
OU HISTORIQUE

M. Jean-Paul Balensi.

V. – AU TITRE DU COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES CONJOINTEMENT PAR LE
MINISTRE CHARGÉ DES TRANSPORTS ET PAR LE MINISTRE CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Titulaires : M. Gérard Couvreur et M. Alain Le Clech ;

Premiers suppléants : M. Christian Babilotte et M. Claude Pierre, dit Barrois ;

Deuxièmes suppléants : M. le capitaine Hervé Allard et M. Eddy Rubin.